

**MUNICIPALITÉ DE
NOTRE-DAME-DES-SEPT-DOULEURS
PROVINCE DE QUÉBEC
G0L 1K0**

Procès-verbal de la session régulière du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, tenue le vendredi 14 mai 2010, à 20 h, à la salle du conseil au 6201, chemin de l'Île.

Sont présents messieurs les conseillers Charles Méthé et Francis Michaud et madame la conseillère Marie-Paul Bourassa formant quorum sous la présidence de monsieur Gilbert Delage, maire.

1. Ouverture de la session

L'ouverture de la session est faite à 20 h 05 par monsieur Gilbert Delage.

2. Vérification du quorum

Le quorum est constaté à 20 h 05 avec quatre membres présents.

3. Adoption de l'ordre du jour

10.05.14.04 **Monsieur Charles Méthé propose** l'adoption de l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité

4. Adoption du procès-verbal de la session régulière du 2 avril 2010 et de la session spéciale du 30 avril 2010

10.05.14.05 **Madame Marie-Paul Bourassa propose** l'adoption du procès-verbal de la session régulière du 2 avril 2010 avec les modifications.

Adoptée à l'unanimité

L'adoption du procès-verbal de la session spéciale du 30 avril 2010 est reportée à la prochaine session.

5. Suivis au procès-verbal

L'entreprise Construction Béton 4 saisons nous a informée qu'elle procédera aux travaux de réparation du mur est de l'École Michaud en septembre.

Concernant la requête devant la Cour supérieure pour l'acquisition judiciaire du droit de propriété de l'École Fraser, Monsieur Delage a signé l'affidavit pour la requête. De plus, l'un des voisins (partie intéressée) a demandé qu'un piquetage du terrain soit fait pour délimiter le terrain afin de signer la reconnaissance de propriété de la Municipalité.

Les documents «*Orientations concernant les différents modes de transport à l'île verte*» et «*Politique de protection incendie*» ont été mis sur le site Internet de la Municipalité.

Les vœux de remerciements ont été transmis au Club de motoneige Les Verlois (réduction coût d'entretien tronçon piste de motoneige pour la Municipalité entre le Pont de glace et le village de L'Isle-Verte) et à Monsieur J-Paul Deschênes (don d'un ordinateur).

L'arpentage des parties de terrain qui feront l'objet d'un échange entre la Municipalité et Madame Linda Newbury et messieurs Marc et Normand Newbury se fera le mardi 18 mai prochain par l'arpenteur-géomètre Michel Côté. Le choix de monsieur Côté a été fait en raison d'un tarif plus bas de 220

\$. Par la même occasion monsieur Côté fera le piquetage du terrain de l'École Fraser.

Les frais d'inscription pour la formation sur *Les appels d'offres et les modalités contractuelles* offerte par l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) et la Mutuelle de municipalités du Québec (MMQ) seront remboursés par la MMQ.

Un cahier de charge pour l'ouverture des chemins d'hiver a été rédigé et remis à Monsieur Marcel Sirois par monsieur Delage. Ce cahier de charge, s'il est accepté, fera partie d'un addenda au contrat de travail pour l'entretien des chemins d'hiver avec Monsieur Sirois pour les deux prochaines années.

L'abat-poussière sera livré le vendredi 4 juin 2010.

Madame Aline Grenon, de la CPICIV, a été informé de l'autorisation du Conseil pour l'usage de l'adresse civique de la Municipalité pour le Regroupement pour la pérennité de l'Île Verte.

Le protocole d'entente avec Tourisme Bas-Saint-Laurent pour l'adhésion du Circuit touristique à la Route des navigateurs a été signé par Madame Newbury et transmis à Tourisme Bas-Saint-Laurent.

Le sondage écrit que Madame Lyne Boyer désirait faire sur l'activité «Mardi de la Culture» ne se fera pas sous cette forme. Madame Boyer et l'équipe de bénévoles de l'activité procéderont par un sondage «oral».

La MRC de Rivière-du-Loup a été informée de la décision du conseil relativement à la non implication de la Municipalité dans le projet éolien Whitworth.

Les personnes ayant fait des demandes de permis ont été informées des décisions du conseil.

6. Rapport du Maire

En ce qui concerne la visite des maisons en prévention des incendies, Monsieur Delage informe le conseil que la Promutuel de L'Isle-Verte nous prêtera les services de deux personnes, monsieur Christian Chénard-Guay et Madame Marie-Christine Rioux. Ils seront accompagnés de Monsieur Bernard Gagnon. La priorité sera portée sur les maisons de plus de 10 ans. Les visites auront lieu les 27, 28 et 31 mai et les 2 et 3 juin. Monsieur Pelage rencontrera les responsables de Promutuel sur l'intendance de l'opération.

10.05.14.06

Monsieur Gilbert Delage propose que la Municipalité paie à Monsieur Bernard Gagnon les frais de transport pour le voiturage des personnes de la Promutuel.

Adoptée à l'unanimité

Monsieur Delage fait part d'une demande que lui a faite la CPICIV d'avoir accès à la liste des courriels de la Municipalité afin de faire un sondage sur l'utilisation de la piste de ski de fond l'hiver dernier. Les membres conviennent de demander à la CPICIV de nous transmettre leur liste, nous vérifierons s'il y a des erreurs et des manques et nous communiquerons avec ces gens pour savoir s'ils désirent être sur la liste de la CPICIV.

Concernant les problèmes à l'antenne internet sur la tour du Chemin du Phare, il a été convenu avec le CRÉ du Bas-Saint-Laurent que Mercier électronique viendra faire une vérification et une réparation de l'antenne. La solution possible est de mettre une antenne parabolique. Les coûts seront à la charge du CRÉ.

Le bureau de Monsieur Jean D'Amour nous annonce que la Municipalité

recevra la reconnaissance de Municipalité Amie des aînés et de la subvention qui y est attachée. La Ministre serait intéressée à venir remettre le chèque à l'île même.

Monsieur Delage a reçu une demande de Monsieur Marcel Sirois pour avoir rapidement de la terre de remblaiement. Monsieur Sirois a identifié deux endroits où il serait possible de prendre de la terre et de la couenne de fossé en raison de l'écoulement de l'eau dans le chemin. Monsieur Sirois demande la possibilité de faire les travaux gratuitement

10.05.14.07 **Monsieur Gilbert Delage propose** que le conseil autorise Monsieur Marcel Sirois à faire des travaux de creusage de fossé sous la supervision de l'employé de voirie qui identifiera et délimitera les endroits, que Monsieur Marcel Sirois fait ces travaux gratuitement et, que Monsieur Sirois se portera acquéreur des matériaux de terre et de couenne qui auront été retirés dans le cadre de ces travaux.

Adoptée à l'unanimité

7. Période de questions

Une personne est présente. La question porte sur les débris déposés par la Société des Traversiers du Québec à la sablière et la possibilité de les utiliser.

Les membres du conseil préfèrent faire une visite du site avant de prendre une décision.

8. Affaires en cours

8.1 Politique familiale

La rencontre de travail avec les membres du conseil municipal aura lieu le samedi 15 mai à 9 h 30.

8.2 Avis de motion pour l'adoption d'un règlement relatif aux colporteurs, aux vendeurs itinérants et à d'autres activités de commerce

10.05.14.08 Considérant que plusieurs tentatives ont été faites auprès des locataires de bicyclettes de modifier leurs approches auprès des usagers du traversier et de la place qu'ils occupent sur le quai ;

Considérant que la Municipalité peut, en vertu de la Loi sur les compétences municipales, réglementer le commerce itinérant par l'octroi d'un permis et qu'une réglementation s'impose afin de ne plus indisposer les citoyens résidents ou visiteurs sur le quai ;

Monsieur Gilbert Delage dépose un avis de motion qu'un projet de règlement sur le contrôle du commerce itinérant sera déposé à une prochaine session du conseil.

8.3 Cahier de charge pour l'ouverture des chemins d'hiver

10.05.14.09 **Monsieur Gilbert Delage propose** que le Conseil adopte le cahier de charge suivant pour les travaux d'ouverture des chemins d'hiver :

- Les chemins affectés par l'ouverture des chemins d'hiver sont : le Chemin de l'Île, la Route du Quai-d'en-Bas et le Chemin du Phare ;
- L'ouverture des chemins se fait lorsqu'il y a difficulté de circulation sur l'île ;
- Le moment jugé opportun pour l'ouverture des chemins est décidé par le directeur général et l'employé responsable de l'entretien des chemins d'hiver ;
- Le chemin doit permettre la circulation sur roues de l'unité de secours ;

- Le déneigement doit être fait dans un minimum de 75 % de la largeur de la route ;
- Le déneigement doit se faire en protégeant la surface du chemin ;
- Le déneigement doit se faire dans un délai maximum de deux jours consécutifs.
- Utilisation d'un souffleur et à défaut tout autre moyen jugé utile.

Adoptée à l'unanimité

10.05.14.10 **Monsieur Gilbert Delage propose** que le conseil adopte une modification au contrat de travail de monsieur Marcel Sirois pour l'entretien des chemins d'hiver en y ajoutant l'ouverture des chemins et qu'une modification en conséquence soit faite à la location d'équipement et à la rémunération de Monsieur Sirois, dans le cadre d'une enveloppe globale de 1 200 \$.

Adoptée sur division

Monsieur Francis Michaud enregistre sa dissidence parce qu'il n'est pas d'accord avec le montant octroyé qu'il estime plus coûteux que pour un travail fait par l'employé de voirie de la municipalité.

8.4 Embauche d'un arpenteur pour faire le piquetage du terrain de l'École Fraser pour les fins de la requête devant la Cour supérieure

10.05.14.11 **Monsieur Charles Méthé propose** que le conseil retienne les services de Michel Côté, arpenteur-géomètre, pour procéder au piquetage du lot de l'École Fraser pour les fins de la reconnaissance de propriété dans le cadre de la requête devant la Cour supérieure; que cette dépense comptabilisée dans les coûts pour la vente de l'École Fraser et que le budget à cet effet soit pris dans le Fonds d'infrastructures municipales.

Adoptée à l'unanimité

8.5 Sécurité incendie

8.5.1 Visite préventive des maisons

10.05.14.12 **Monsieur Gilbert Delage propose** que la Municipalité fasse la visite de tous les bâtiments se trouvant sur le territoire de la municipalité afin de faire un diagnostic de risques en matière d'incendie et de faire part aux propriétaires des correctifs suggérés; que M. Bernard Gagnon, M. Christian Chénard-Guay et Mme Marie-Christine Rioux soient nommées pour être autorisés à agir au nom de la municipalité; que les personnes autorisées à agir pour la municipalité soient clairement identifiées; et qu'avant chaque visite, les propriétaires soient avisés de la date et de l'heure approximative de la visite.

Adoptée à l'unanimité

Monsieur Francis Michaud déplore que monsieur le Maire ne donne pas l'exemple en matière de sécurité incendie alors qu'il a laissé un feu sans surveillance à son ancienne grange. Monsieur Delage affirme que le feu a été fait selon les règles et qu'il a quitté celui-ci alors qu'il ne restait que des braises et aucun vent. Il ne considère pas qu'il ait donné un mauvais exemple.

8.5.2 Achat et vente d'extincteurs

10.05.14.13 Considérant que plusieurs résidences et bâtiments secondaires n'ont pas d'extincteur en cas d'incendie ;
 Considérant le coût que représente l'achat de cet équipement sur le marché ;
 Considérant que la Municipalité désire que tous les citoyens soient protégés ;
 Considérant l'offre faite par Promutuel de L'Isle-Verte ;

Monsieur Gilbert Delage propose

Que la Municipalité achète auprès de Promutuel de L'Isle-Verte des extincteurs Diamond de 5 lbs 6A 80BC à poudre au prix de 37 \$ plus taxes

l'unité et des extincteurs Diamond de 10 lbs 6A 80BC à poudre au prix de 54\$ plus taxes l'unité,

Que la Municipalité vende à ses citoyens l'extincteur de 5 lbs à 30 \$ et l'extincteur de 10 lbs à 35 \$, sans aucune taxe.

Que la Municipalité fasse connaître cette offre à aux citoyens et achète les quantités nécessaires pour répondre aux besoins exprimés dans les limites du budget disponible.

Adoptée à l'unanimité

8.6 Demande de gratuité pour le service internet des abonnés utilisant la tour du Chemin du Phare

10.05.14.14

Considérant les pannes régulières de l'antenne internet située sur le Chemin du Phare ;

Considérant le rendement sporadique du service internet pour les clients qui sont connectés avec l'antenne du Chemin du Phare ;

Madame Marie-Paul Bourassa propose que la Municipalité accorde aux clients qui sont connectés avec l'antenne du Chemin du Phare la gratuité du service internet rétroactivement au 19 avril 2010 et jusqu'à l'établissement d'une stabilité du service.

Adoptée à l'unanimité

8.7 Achat d'un réservoir pour le fuel de 250 gallons de dimension 38 po. x 61 po.

Suivant des informations reçues à l'effet que des fournisseurs d'essences fournissent à leurs clients les réservoirs, les membres du conseil demandent de poursuivre les recherches pour le meilleur équipement au meilleur prix.

8.8 Réalisation du projet Éclairage de la Marina dans le cadre d'une subvention d'Hydro-Québec

10.05.14.15

Considérant que la Municipalité recevra d'Hydro-Québec la somme de 515 \$ pour la réalisation de l'éclairage de la Marina le soir pour des sorties d'urgence médicale ;

Considérant la collaboration offerte par la Marina du Gros Cap pour la mise en œuvre du projet;

Monsieur Charles Méthé propose que la Municipalité travail conjointement avec la Marina du Gros Cap pour la mise en œuvre du projet *Éclairage de la Marina*, que les critères à retenir soient un éclairage du plancher, que les lumières soient fermées si non utilisées et de bas voltage.

8.9 Remerciements

8.9.1 Madame Charlotte Gingras pour le don de livres pour enfants, d'une valeur d'environ 2 000 \$, à la bibliothèque

10.05.14.16

Monsieur Charles Méthé propose que le conseil offre ses remerciements à Madame Charlotte Gingras pour le don de livres pour enfants d'une valeur d'environ 2 000 \$ qu'elle a fait à la bibliothèque de la Municipalité et qu'un reçu de charité soit remis après évaluation des biens.

Adoptée à l'unanimité

8.9.2 Monsieur Roger Lachance pour un don pour le projet d'éclairage sécuritaire de la marina

10.05.14.17

Monsieur Charles Méthé propose que le conseil offre ses remerciements à Monsieur Roger Lachance pour un don pour le projet d'éclairage sécuritaire de la marina et qu'un reçu de charité soit remis au montant du don.

Adoptée à l'unanimité

9. Affaires nouvelles

9.1 Demande de subvention dans le cadre du Programme d'amélioration du réseau routier

- 10.05.14.18** **Monsieur Charles Méthé propose** que la Municipalité effectue une demande de subvention auprès de Monsieur Jean D'Amour, député de Rivière-du-Loup, au montant de 15 000 \$ dans le cadre du Programme d'amélioration du réseau routier afin de procéder à des réparations importantes sur le Chemin du Phare et sur le Chemin de l'Île notamment par l'installation de nouveaux ponceaux, le creusage et le reprofilage de fossés.

Adoptée à l'unanimité

9.2 Électrification du garage municipal

- 10.05.14.19** **Monsieur Gilbert Delage propose** que le conseil retienne les services des Entreprises électriques Alain Pelletier pour procéder à l'électrification du garage de la municipalité, derrière le bureau municipal, au montant de 895 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité

9.3 Réparation du camion de voirie

- 10.05.14.20** Considérant que l'un des pneus avant du camion de voirie est entièrement usé ;
Considérant qu'il y a lieu de changer l'autre pneu avant pour un alignement adéquat ;

Monsieur Gilbert Delage propose que le Conseil autorise le directeur général à faire réparer l'embrayage du camion et changer les deux pneus avant du camion de voirie en raison de l'usure complète de l'un d'eux.

Adoptée à l'unanimité

9.4 Achat de gravier

- 10.05.14.21** Considérant le besoin en gravier pour les réparations à effectuer sur les chemins ;
Considérant l'opportunité de faire entrer deux camions de 20 tonnes de gravier 0 ½ au même prix que l'an dernier ;

Monsieur Gilbert Delage propose que la Municipalité achète auprès des Entreprises Camille Dumont 40 tonnes de gravier 0 ½ au prix de 24 \$ la tonne, incluant la taxe sur les carrières et sablières, plus les taxes fédérale et provinciale. Le prix inclue le coût du transport.

Adoptée à l'unanimité

9.5 Assemblée publique sur le transport à marée basse organisée par le Comité de santé

9.5.1 Participation de la municipalité

- 10.05.14.22** **Monsieur Charles Méthé propose** que la Municipalité participe à l'assemblée publique sur le transport à marée basse organisé par le Comité de santé, le 16 juillet 2010 et soit représentée par Monsieur Gilbert Delage.

Adoptée à l'unanimité

9.5.2 Demande de don du Comité de santé pour l'organisation

Considérant la demande faite par le Comité de santé ;

- 10.05.14.23** **Monsieur Charles Méthé propose** que la Municipalité prête au Comité de santé les équipements nécessaires pour cette activité.

Adoptée à l'unanimité

9.6 Révision des coûts des permis
Point reporté à la prochaine session.

9.7 Entente de service pour travaux d'entretien de fossé

Sujet discuté précédemment.

9.8 Nomination de monsieur Charles Méthé pour siéger au conseil des maires de la MRC de Rivière-du-Loup

10.05.14.24 **Madame Marie-Paul Bourassa propose** que le conseiller et maire suppléant, monsieur Charles Méthé soit désigné pour agir à titre de substitut du maire, monsieur Gilbert Delage, et siéger au sein du conseil des maires de la MRC de Rivière-du-Loup en juin 2010.
Adoptée à l'unanimité

10. Rapport du comité consultatif d'urbanisme

10.1. Demande de dérogation mineure de Monsieur Morency Rioux, 418, chemin du Bout-d'en-Bas

10.05.19.25 Considérant la demande faite par Monsieur Morency Rioux pour l'agrandissement de son balcon dans la marge de recul de la ligne des hautes eaux ;
Considérant que la règlementation dans ce secteur sera revue ;
Considérant que le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) ne recommande pas la demande de dérogation mineure ;
Madame Marie-Paul Bourassa propose que le conseil rejette la demande de dérogation mineure de Monsieur Morency Rioux pour l'agrandissement de son balcon dans la marge de recul de la ligne des hautes eaux.
Adoptée à l'unanimité

10.2. Demande de permis de construction de Monsieur Gilbert Delage, 2201, chemin du Phare

Monsieur Gilbert Delage se retire de la discussion sur ce point étant personnellement impliquée.

10.05.19.26 Considérant la demande de permis déposée par Monsieur Gilbert Delage pour la construction d'un nouveau bâtiment secondaire au sud de la maison principal au 2201, chemin du Phare ;
Considérant la recommandation positive du CCU ;
Madame Marie-Paul Bourassa propose que le conseil accepte la demande de permis déposée par Monsieur Gilbert Delage pour la construction d'un nouveau bâtiment secondaire au sud de la maison principal au 2201, chemin du Phare, sous réserve de la conformité à l'ensemble des règlements d'urbanisme et de l'approbation de l'inspecteur en bâtiment et en environnement de la municipalité.
Adoptée à l'unanimité

10.3. Demande de permis de construction et de rénovation de Monsieur Charles Méthé, 3902, chemin de l'Île

Monsieur Charles Méthé se retire de la discussion sur ce point étant personnellement impliquée.

10.05.19.27 Considérant les demandes de permis déposées par Monsieur Charles Méthé pour :

- la construction de trottoirs de bois devant la maison et d'une terrasse derrière la maison située au 3902, chemin de l'Île,
- la construction d'un nouveau bâtiment secondaire de 16 pi par 32 pi, localisée à 30 m du chemin principal et à 20 m de la ligne de lot est,

- la réfection de la croix du chemin ;

Considérant la recommandation positive du CCU ;

Madame Marie-Paul Bourassa propose que le conseil accepte les demandes de permis déposées par Monsieur Charles Méthé pour la construction de trottoirs de bois devant la maison et d'une terrasse derrière la maison située au 3902, chemin de l'Île, la construction d'un nouveau bâtiment secondaire de 16 pi par 32 pi. localisé à 30 m du chemin principal et à 20 m de la ligne de lot est, et la réfection de la croix du chemin, sous réserve de la conformité à l'ensemble des règlements d'urbanisme et de l'approbation de l'inspecteur en bâtiment et en environnement de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

10.4. Demande de permis de construction et de rénovation de Monsieur André-Pierre Contandriopoulos, 701, chemin de l'Île

10.05.19.28

Considérant les demandes de permis déposées par Monsieur André-Pierre Contandriopoulos pour la construction d'un nouveau bâtiment secondaire de 12 pi par 18 pi et la construction de deux nouveaux patios de 14 pi par 25 pi et de 9 pi par 17 pi au bâtiment principal, situé au 701, chemin de l'Île ;
Considérant la recommandation positive du CCU ;

Madame Marie-Paul Bourassa propose que le conseil accepte les demandes de permis déposée par Monsieur André-Pierre Contandriopoulos pour la construction d'un nouveau bâtiment secondaire de 12 pi par 18 pi et la construction de deux nouveaux patios de 14 pi par 25 pi et de 9 pi par 17 pi au bâtiment principal, situé au 701, chemin de l'Île, sous réserve de la conformité à l'ensemble des règlements d'urbanisme et de l'approbation de l'inspecteur en bâtiment et en environnement de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

10.5. Demande de permis de rénovation de Monsieur Daniel Dussault, 410, chemin du Bout-d'en-Bas

10.05.19.29

Considérant la demande de permis déposée par Monsieur Daniel Dussault pour le changement d'une fenêtre située du côté nord-est du bâtiment situé au 410, chemin du Bout-d'en-Bas, par une fenêtre du même modèle que celle située du côté nord-ouest ;
Considérant la recommandation positive du CCU ;

Monsieur Charles Méthé propose que le conseil accepte la demande de permis déposée par Monsieur Daniel Dussault pour le changement d'une fenêtre située du côté nord-est du bâtiment situé au 410, chemin du Bout-d'en-Bas, par une fenêtre du même modèle que celle située du côté nord-ouest, sous réserve de la conformité à l'ensemble des règlements d'urbanisme et de l'approbation de l'inspecteur en bâtiment et en environnement de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

10.6. Demande de permis d'affiche de la Corporation des maisons du Phare, 2803, chemin du Phare

10.05.19.30

Considérant la demande de permis déposée par la Corporation des Maisons du Phare pour l'installation d'une affiche de 36 po par 48 po à l'entrée du terrain annonçant la Route des Navigateurs ;
Considérant que le CCU n'a pas donné d'avis ;

Monsieur Charles Méthé propose que le conseil reporte l'étude de la demande à sa prochaine session.

Adoptée à l'unanimité

11. Rapport des comités (représentants municipaux)

11.1. Circuit touristique – Louise Newbury

Aucun rapport.

11.2. Corporation de développement et de gestion touristique - Charles Méthé

La réalisation d'un nouveau panneau d'affichage est en marche.

Le salon touristique de Rimouski a attiré une bonne participation. Madame Bourassa qui a été présente au kiosque émet l'avis que ce type d'activité serait à revoir considérant la clientèle que l'on veut joindre et l'argent qui y est investi.

11.3. Société Inter-Rives – Gilbert Delage

Le dollar par visiteur pour le transport collectif a été refusé toutefois il y a bonification de l'aide financière à 10 000 \$. Le Conseil d'administration de la SIR ne veut pas gérer le service. La Corporation des Maisons du Phare préparera de nouvelles prévisions budgétaires, la tarification sera à revoir et un appel d'offres pour chauffeur sera publié.

11.4. Corporation des Maisons du Phare - Louise Newbury

Aucun rapport

11.5. Culture et des loisirs / Bibliothèque – Marie-Paul Bourassa

Les «Mardis de la culture» se tiendront du 29 juin au 10 août.

Le réaménagement de la bibliothèque au rez-de-chaussée a été fait. Il faudrait de nouvelles étagères. Une demande sera faite au Réseau et un questionnement a été fait sur le maintien du poêle à bois dans la cuisine.

11.6. Affaires familiales et des aînés - Marie-Paul Bourassa

Aucun rapport

11.7 Comité des quais – Gilbert Delage, Francis Michaud

Les discussions se poursuivent sur la propriété des parties de quai qui sont sans propriétaire.

12. Rapport du directeur général

À la lumière des informations additionnelles obtenues sur les dépenses admissibles pour la reddition de compte pour le *Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local*, un nouveau calcul a été fait. Si les dépenses du Pont de glace sont acceptées et qu'il y a rejet des dépenses d'amortissement, il y aurait un surplus de dépenses par rapport à la subvention de 5 000 \$ environ.

Dans le cadre de discussions avec la direction régionale du Ministère des Transports du Québec pour le paiement des frais liés au Pont de glace, un rapport incluant les appels d'offres, les contrats et les coûts spécifiques du tronçon entre l'Île Verte et le quai de Rivière-des-Vases a été rédigé et remis au MTQ.

La demande de financement pour le Programme d'amélioration du réseau routier a été préparée.

À partir des règlements sur le colportage et la vente itinérante de la ville de Rivière-du-Loup et de la Municipalité de Trois-Pistoles, j'ai élaboré un projet de règlement sur ce sujet pour la Municipalité pour faire suite au souhait exprimé l'an dernier de contrôler ce type de commerce sur le quai.

Le projet Carrière-Été présenté par la Municipalité pour un-e guide touristique à l'École Michaud a été accepté pour 210 heures. Il en est de même du projet présenté par la Corporation de la Culture et des Loisirs pour une personne animatrice au camp de jour et certaines activités de loisirs pour une durée de 210 heures aussi.

Monsieur Jean-Claude Tardif nous informe qu'il y a deux personnes qui ont montré un intérêt sérieux pour l'École Fraser. Ce sont deux personnes liées à la question de la culture.

Nous avons entrepris la mise à jour du protocole d'urgence. Le protocole est une chaîne de commandement et un bottin des ressources. Une révision du contenu est à faire pour s'assurer qu'il ne manque rien.

Un nouvel avis public pour la demande de dérogation mineure de monsieur Morency Rioux a été fait, envoyé et affiché le 14 avril dernier. Des avis publics ont été faits pour les deux sessions spéciales du 30 avril (Projet éolien Whitworth) et du 14 mai (Dépôt rapport financier 2009).

Au niveau des communications avec la population, nous avons rédigé et diffusé un aide-mémoire sur différents sujets incluant l'horaire de la cueillette des vidanges régulières et des grosses vidanges et matières dangereuses.

10.05.14.31

Attendu l'offre de service de Monsieur Jean-Marc Grenier pour faire la cueillette des grosses vidanges ;
Attendu le gain en temps de travail pour l'employé de voirie qui pourra vaquer à d'autres occupations ;

Monsieur Francis Michaud propose que le conseil retienne les services de Monsieur Jean-Marc Grenier pour la cueillette et le transport des grosses vidanges hors de l'île aux conditions suivantes :

- La municipalité assume les frais de transport par bateau ;
- Monsieur Grenier ramasse tous les objets dans un délai de 48 heures ;
- La cueillette devra être faite à la date déjà annoncée ;
- Monsieur Grenier conserve le fruit de la vente du matériel.

Adoptée à l'unanimité

13. Trésorerie

13.1 Adoption des dépenses du mois

10.05.14.32

Monsieur Gilbert Delage propose le renouvellement de l'adhésion de la Municipalité à la Corporation de développement économique et touristique de l'Île Verte au montant de 25 \$.

Adoptée à l'unanimité

10.05.14.33

Monsieur Gilbert Delage propose l'adoption et les dépenses du mois qui sont en annexe 1 au montant de 16 190,86 \$.

Adoptée à l'unanimité

Je, soussigné, Denis Cusson, directeur général et secrétaire-trésorier certifie avoir les liquidités nécessaires au compte 2402 sous réserve des crédits nécessaires aux postes concernés suite à l'acceptation des transferts de poste.

Denis Cusson, directeur général et secrétaire-trésorier

14. Correspondance

Une liste complète de la correspondance reçue est déposée.

15. Affaires diverses

Entreposage torches et kérosène

Monsieur Bernard Gagnon demande la possibilité d'entreposer les torches et le reste de kérosène qui ont été utilisés lors de l'activité de marche aux flambeaux sur le pont de glace.

- 10.05.14.34** **Monsieur Gilbert Delage propose** le conseil permette l'entreposage de torches et de kérosène dans le garage à l'arrière de l'École Fraser.
Adoptée à l'unanimité

Utilisation du stationnement de l'Église

Monsieur Bernard Gagnon demande la possibilité d'utiliser le stationnement de l'Église afin de permettre une démonstration de véhicules électriques.

- 10.05.14.35** **Monsieur Gilbert Delage propose** que le conseil permette à Monsieur Bernard Gagnon de faire une démonstration de véhicule électrique au stationnement de l'Église le dimanche 30 mai.
Adoptée à l'unanimité

Des membres du conseil font état qu'il y a actuellement une circulation trop rapide des véhicules de certaines personnes. Il faudra rappeler à ces gens qu'il y a des limites de vitesse et de faire preuve de civisme.

16. Levée de l'assemblée

- 10.05.14.36** L'ordre du jour étant épuisé, **Monsieur Gilbert Delage propose** la levée de l'assemblée à 22 h 35.
Adoptée à l'unanimité

Gilbert Delage, Maire

Denis Cusson, Directeur général